

### ■ ■ ■ Seynoise des eaux Vos factures d'eau

La première facturation envoyée entre février et mars 2018 ne concernait que la part de l'abonnement pour la période du 15 octobre au 31 décembre 2017 et non pas un "droit d'accès". La facturation se fera deux fois par an, à terme échu, et portera sur l'abonnement au service, et sur l'eau consommée. Les usagers qui se sont re-mensualisés ont reçu leur échéancier de prélèvement à compter de mars.

#### Seynoise des Eaux

Accueil clientèle, 18 rue Baptistin Paul. Mardi - Mercredi - Jeudi  
Vendredi 9h-13h et 15h-19h  
Samedi 9h-12h30  
Tél : 0977 402 403  
(appel non surtaxé)

### ■ ■ ■ Déchets verts Collecte à domicile

Jusqu'au 13 juin prochain, la Métropole TPM et la Ville, en partenariat avec l'ASPI (Association Seynoise Pour l'Insertion), organisent sur rendez-vous la collecte des végétaux à domicile. Pour cette collecte gratuite, les déchets verts devront être sortis, fagotés et ficelés, la veille au soir et ne devront pas dépasser les trois m<sup>3</sup>. Prise de rendez-vous au 04 94 06 92 40

### ■ ■ ■ Esplanade Marine Journée américaine

Mardi 1<sup>er</sup> mai, l'association "American lady" organise esplanade Marine une "journée américaine". Elle débutera à 9h par un concert de country rock, suivi à 11h par un défilé de "beautés rondes". A 11h30, concours du plus gros mangeur de hot-dogs. A 13h, concert de Mamz'elle Bee. A 14h30, défilé et concours de l'Américaine Lady. Et enfin à 16h, concert de Rick Cavan Elvis. Entrée 3 euros.



**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER DERNIER, LA MÉTROPOLE TPM CONSEILLE ET ACCOMPAGNE GRATUITEMENT LES PROPRIÉTAIRES\* DANS LEUR PROJET D'AMÉLIORATION DE LOGEMENT.**

**D**es travaux d'économie d'énergie ? De rénovation complète des logements dégradés ? D'adaptation au vieillissement et/ou au handicap ? Contactez donc l'équipe d'animation de Citémétrie : « Elle réalise pour le compte de TPM un diagnostic technique de votre logement », explique Marie Bouchez, adjointe déléguée au logement. Mise aux normes, évaluation énergétique, adaptation, le diagnostic se double d'une aide à la

recherche et à la mobilisation de financements : « Des aides financières directes aux crédits d'impôts en passant par des prêts avantageux, les solutions sont là », poursuit l'adjointe. Des mesures qui, à terme, ne manquent pas d'arguments : « Cela permet à certains de rester au sein de leur logement, de baisser le poids de leurs charges et de leurs factures et, surtout, de valoriser leur bien », conclut-elle.

Le dispositif est financé conjointement par l'ANAH, la Région PACA, le Conseil départemental du Var, la Métropole TPM, les Caisses d'allocations familiales et les Caisses de retraites pour le volet handicap.

[gwendal.audran@la-seyne.fr](mailto:gwendal.audran@la-seyne.fr)

\*Propriétaires occupants ou non